



LE XVIIIÈME SIÈCLE

SIÈCLE DES LUMIÈRES

ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES IMPORTANTES

Déclin de Louis XIV en fin de règne (1680-1715):

- Rigidité politique et religieuse (absolutisme)
- Système centralisé puissant. Les nobles sont sous surveillance
- Révocation de l'édit de Nantes par le Roi-Soleil en 1685 (retour des persécutions contre les protestants)
- Condamnation de la doctrine janséniste et destruction de l'abbaye de Port-Royal en 1710
- Aggravation de la situation économique du pays suite à la guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697) et la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714)
- Création de nouveaux impôts lourds à porter
- Famines liées à de mauvaises récoltes (1694, 1705 et 1709), hausse de la mortalité

ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

IMPORTANTES

- La mort de Louis XIV en 1715 suscite des espoirs de liberté politique et de redressement économique dont les *Lettres persanes* se font l'écho (lettre XCII).
- Le XVIII^e siècle verra s'apaiser les tensions religieuses entre protestants et catholiques, la bourgeoisie montera en puissance, le commerce se libérera, on commencera à exporter (commerce avec l'Amérique et les Indes), on développera l'industrie (machine à vapeur en 1707).
- L'expansion économique sera favorable à la naissance d'un nouvel esprit.

EVÉNEMENTS HISTORIQUES IMPORTANTS

- Début du siècle: **mort de Louis XIV en 1715**
 - * Louis XV n'a que 5 ans.
- **Régence** de Philippe d'Orléans (de 1715 à 1723), qui relance l'économie et crée de nouvelles alliances avec l'Angleterre et les Pays-Bas. Climat plus propice à l'émergence d'idées nouvelles. Promotion d'une culture du raffinement et du plaisir.
- 1723: **Louis XV** dit le « bien-aimé », sacré roi à 13 ans (règne difficile)
- 1774: **Louis XVI** lui succède:
 - * crises financières, tentatives des les endiguer avec la nomination de ministres réformateurs comme Necker ou Turgot.
 - * de mauvaises récoltes engendrent une grave crise économique alors que l'aristocratie s'oppose à toute réforme.

ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES IMPORTANTES

- En 1789: Louis XVI convoque les Etats généraux (appelés parfois « parlement »), une assemblée extraordinaire composée de députés issus de la noblesse, du clergé et du tiers-état, pour écouter les doléances du peuples. Trop tard, la révolution éclate. C'est la...

Révolution française:

- * abolition de la royauté (chute de la monarchie), fin de l'Ancien Régime, du pouvoir de la noblesse

la Révolution française de 1789

Le Serment du jeu de paume (20 juin 1789)

Les députés du Tiers état, du clergé et de la noblesse s'engagent, dans la salle du Jeu de paume à Versailles, à ne pas se séparer avant d'avoir donné une Constitution écrite à la France.



Le Serment du Jeu de paume, peint de Jacques-Louis David, 1794

Le 14 juillet 1789

Prise de la Bastille, symbole de l'arbitraire royal



Prise de la Bastille, Jean-Baptiste Lallemand, 1790.

4 août 1789: fin de la monarchie de droit divin

Abolition des privilèges seigneuriaux par l'assemblée constituante qui est en train de rédiger la constitution française ainsi que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Selon l'article II de la Constitution de 1789, « Il n'y a point en France d'autorité supérieure à la loi; Le Roi ne règne que par elle [la loi] ».

Les pouvoirs du Roi sont très limités. Le Roi et son gouvernement ne peuvent faire aucune loi. Il peut seulement agir conformément aux lois pour en ordonner l'exécution (première application stricte en France du principe de la séparation des pouvoirs). Il a un rôle symbolique et de figure diplomatique.

4 août 1789:

La monarchie constitutionnelle

La première constitution française fait de la France une monarchie constitutionnelle sur le modèle anglais:

- Le **monarque** est le chef de l'état. Ses pouvoirs sont limités par ses ministres et le parlement;

- Le **parlement** est une assemblée d'élus par le peuple, il assure sa représentation au sein de l'état.

- * Il fait et défait les lois: il détient donc le pouvoir législatif
- * Il contrôle l'action du gouvernement du pays (l'exécutif)

La monarchie constitutionnelle

La monarchie constitutionnelle est une étape entre la monarchie absolue et la République. Elle aura été en place du 4 septembre 1791 au 21 septembre 1792.

- 1791: Louis XVI accepte la Constitution et devient monarque d'un régime parlementaire et plus libéral;
- Comme le roi a droit de veto, l'Assemblée ne peut faire passer un certain nombre de réformes;
- Louis XVI et sa famille fuient Paris durant la nuit du 20 juin 1791 (avait-il tenté un coup d'état pour restituer la monarchie absolue?) Ils seront retrouvés puis arrêtés, ce qui provoquera l'entrée en guerre de l'empereur d'Autriche et roi de Prusse, Léopold II, frère de Marie-Antoinette. La France est envahie en 1792.

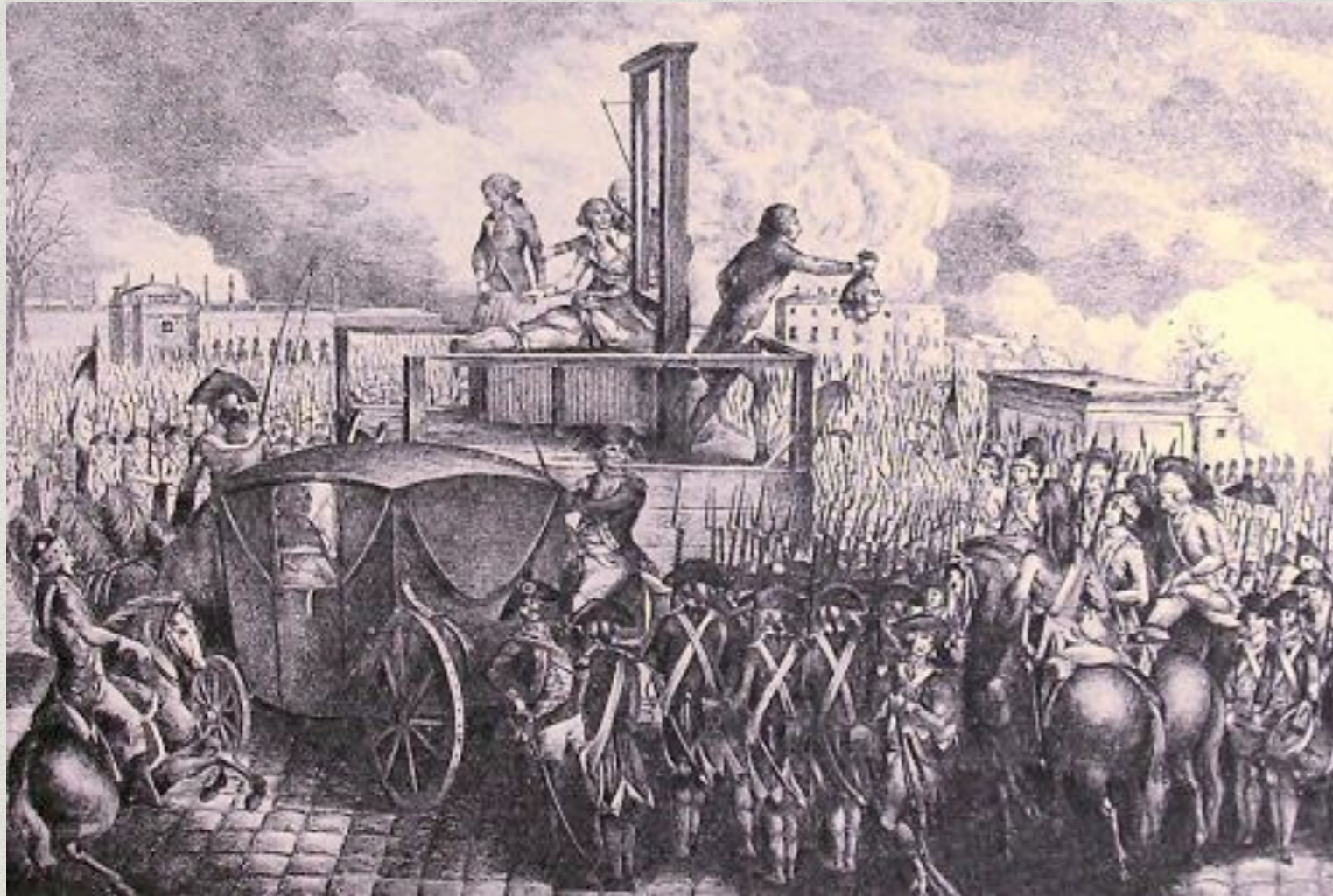
Les guerres révolutionnaires: vers la fin de la monarchie

- C'est la première guerre menée par les armées révolutionnaires françaises et l'une de ses principales figures: Robespierre.
- C'est à l'occasion de l'arrivée des volontaires marseillais à Paris que le chant composé par Rouget de Lisle qu'ils entonnent prend le nom de «Marseillaise ».

Les guerres révolutionnaires: vers la fin de la monarchie

- La bataille de Valmy (petite commune de l'est de Paris), le 20 septembre 1792, qui voit la victoire des armées révolutionnaires, permet à la Révolution de continuer.
- Le 10 août 1792, les révolutionnaires « sans-culottes » (pour la république) prennent le Palais des Tuileries, siège du pouvoir exécutif. Ils proclament la fin de la monarchie constitutionnelle et l'avènement de la Première République (régime politique allant de 1792 à 1804, précédant l'Empire).

1793: exécution de Louis XVI



LOUIS XVI EST GUILLOTINÉ. QUELQUES MOIS PLUS TARD, C'EST MARIE ANTOINETTE, ÉPOUSE DE LOUIS XVI, QUI N'Y COUPERA PAS

Inspirations de cet élan révolutionnaire

- Les constituants français ont à l'esprit la Révolution anglaise de 1688 qui, par le *Bill of Rights* de 1689, propose déjà un modèle de monarchie très modérée et dont les pouvoirs sont distribués entre, d'un côté, le monarque et, de l'autre, un parlement représentatif.
- Cette révolution avait été étudiée notamment par le philosophe anglais John Locke dans ses deux *Traité sur le gouvernement civil* (1690) où il questionne la légitimité et les problèmes liés à tout gouvernement politique.
- Le principe directeur (la séparation des pouvoirs, appelé parfois « balance des pouvoirs ») fut théorisé par Montesquieu dans *De l'Esprit des Lois* (1748).

Inspirations de cet élan révolutionnaire

Contre certains penseurs dits « royalistes » et conservateurs qui considèrent qu'il existe une politique naturelle, que la nature justifierait la monarchie, comme Joseph de Maistre,

les penseurs et théoriciens du contrat social (contractualisme), comme **Hobbes, Locke et Rousseau**, pensent l'origine de la société et de l'état comme un **contrat originaire entre les hommes.**

Inspirations de cet élan révolutionnaire

Avec cette idée du « contrat social » :

- * Les hommes auraient accepté de limiter leur liberté en échange de lois qui garantissant la perpétuation du corps social.
- * Il s'agirait de rompre avec un état de nature (hypothétique) qui aurait préexisté à la société organisée.
- * Ce courant de pensée est une forme de philosophie politique libérale qui induit la notion d'*égalité* par le contrat signé par tous les hommes et pour tous les hommes.

Les théoriciens du contrat social

	Conception de l'état de nature	Logique dans laquelle s'inscrit le pacte	Valeurs fondamentales, prioritaires
selon Hobbes (<i>Léviathan</i>)	guerre de tous contre tous	sécuritaire (rompre avec l'état de nature)	la <i>sécurité</i> , la <i>vie</i> de chacun.
selon Locke (<i>Second Traité du gouvernement civil</i>)	chacun jouit de <i>droits naturels</i> (vie, liberté et propriété privée)	libérale (garantir les droits naturels)	la <i>liberté</i> et la <i>propriété privée</i>
selon Rousseau (<i>Du contrat social</i>)	l'homme est bon ou amoral (ressent l'instinct de pitié)	démocratique: rompre avec l'état de nature : le peuple est souverain	<i>l'intérêt général</i>

LES LUMIÈRES: VERS UNE DÉFINITION

Les **Lumières** sont un mouvement culturel et philosophique qui émerge dans la seconde moitié du XVIIe siècle sous l'impulsion de philosophes comme Spinoza, Locke, Bayle et Newton, avant de se développer dans toute l'Europe, notamment en France, au XVIIIe siècle, **qui cherche à combattre les ténèbres de l'ignorance par la diffusion du savoir rationnel.**

Par extension, on a donné au 18e siècle le nom de «siècle des Lumières» (« Aufklärung » en allemand et « Enlightenment » en anglais).

VERS UNE DÉFINITION...

Par leur engagement contre les oppressions religieuses et politiques, les membres de ce mouvement, des intellectuels, se voyaient comme une élite avancée œuvrant pour un **progrès** du monde et pour la tolérance combattant **l'irrationnel, l'arbitraire, l'obscurantisme et la superstition** hérités des siècles passés.

Ils ont procédé au renouvellement du savoir, de l'éthique et de l'esthétique de leur temps. L'influence de leurs écrits est considérée comme déterminante dans les grands événements de la fin du XVIIIe siècle:

- **La Déclaration d'indépendance des États-Unis**
- **La Révolution française**
- **La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**

LA DÉFINITION KANTIENNE DES LUMIÈRES (AUFKLÄRUNG)

« Le mouvement des Lumières est la sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable, puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui. **Sapere aude !** Aie le courage de te servir de ton propre entendement ! Voilà la devise des Lumières. »

Réponse à la question : qu'est ce que les Lumières ? (Beantwortung der Frage : Was ist Aufklärung?), Emmanuel Kant, 1784.

SAPERE AUDE: OSE SAVOIR PAR TOI-MÊME - SOIS « MAJEUR »!

LA DÉFINITION KANTIENNE

On peut voir dans ces lignes un **glissement du théocentrisme vers l'anthropocentrisme**:

« Les lumières revalorisent l'homme, le rendent conscient de ses potentialités et constituent un appel à l'émancipation. L'homme doit se libérer de toute tutelle, notamment celle des autres hommes, surtout celle d'un guide spirituel, ou d'un directeur de conscience comme c'était la mode à l'époque. Il ne doit pas compter sur un Dieu intervenant dans les actions humaines et auquel il faut s'en remettre pour toute décision. »

Aline Le Berre, *Aufklärung* (DITL sous la responsabilité de Jean-Marie Grassin)

SAPERE AUDE: OSE SAVOIR PAR TOI-MÊME

LES LUMIÈRES

- Ce mouvement intellectuel européen favorise une littérature engagée, une littérature de **combat intellectuel**;
- Le mot « philosophe » se répand et désigne ainsi toute personne exerçant son esprit critique;
- L'écrivain éclaire les peuples et les princes et propose de nouvelles conceptions de la société;
- Si la grâce est un principe inégalitaire, la raison est son envers:

« (...) la puissance de bien juger, et de distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tout homme. »

René Descartes, *Discours de la méthode*.

LES LUMIÈRES

Traits marquant d'une pensée moderne:

- la primauté de l'**esprit scientifique** sur la Providence dont la révolution newtonienne est l'illustration la plus marquante ;
- la **réflexion politique** marquée par la théorie contractuelle, influencée par les travaux de John Locke, de Hobbes et de Rousseau;
- les **progrès de l'esprit critique** à l'œuvre, pour exemple, dans le *Dictionnaire historique et critique* (1697) de Pierre Bayle et la critique lockienne des idées innées ;

LES LUMIÈRES

Traits marquant d'une pensée moderne:

- une première **désacralisation de la monarchie** dont les *Dialogues* du baron Louis de La Hontan (1710) sont l'une des manifestations ;
- l'affirmation de l'**idée de tolérance** dans une Europe marquée par les divisions religieuses dont l'œuvre de Lessing, *Nathan le Sage* est une illustration ;
- **le déisme** (doctrine qui affirme l'existence d'un Dieu et de son influence sur l'univers sans s'appuyer sur des textes sacrés. C'est le dieu des philosophes). Les penseurs des lumières hésitent entre déisme et athéisme.

LES LUMIÈRES

L'esprit critique, la découverte de l'altérité font émerger des philosophies **relativistes** (les valeurs, croyances et comportements n'ont pas de référence absolue)

- Relativisme culturel: *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot
- Relativisme politique et religieux: *Lettres persanes* de Montesquieu
- Relativisme moral: *Candide* de Voltaire
- Relativisme esthétique: *Dictionnaire philosophique* de Voltaire

LE RELATIVISME

« Demandez à un crapaud ce que c'est que la beauté, le grand beau, le to kalon ? il vous répondra que c'est la femelle avec deux gros yeux ronds, sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune, un dos brun. Interrogez un nègre de Guinée, le beau est pour lui une peau noire huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté.

Interrogez le Diable, il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes et une queue. Consultez enfin les philosophes, ils vous répondront par du galimatias ; il leur faut quelque chose de conforme à l'archétype du beau en essence, au to kalon. »

Article « Beau », *Dictionnaire philosophique*, Voltaire, 1767.

« Lumières » comme métaphore des connaissances, plurielles.

La raison, les connaissances humaines éclairent le monde et non plus... Dieu.

L'homme est source de lumière, il réfléchit (la nuit est métaphore d'ignorance)



Diffusé par U.S. Cahier, fils, Chercheur de l'Institut de France de l'Académie des Sciences de France 1784. Gravé par B. L. Prevost, Graveur de l'Académie des Sciences de France 1784.

Le frontispice de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, gravure de Benoît-Louis Prévost.



La Vérité rayonne et
chasse les nuages.

On lui arrache son
voile. La Vérité est
dévoilement.

Frontispice des *Éléments*
de la philosophie de
Newton, Voltaire, 1738







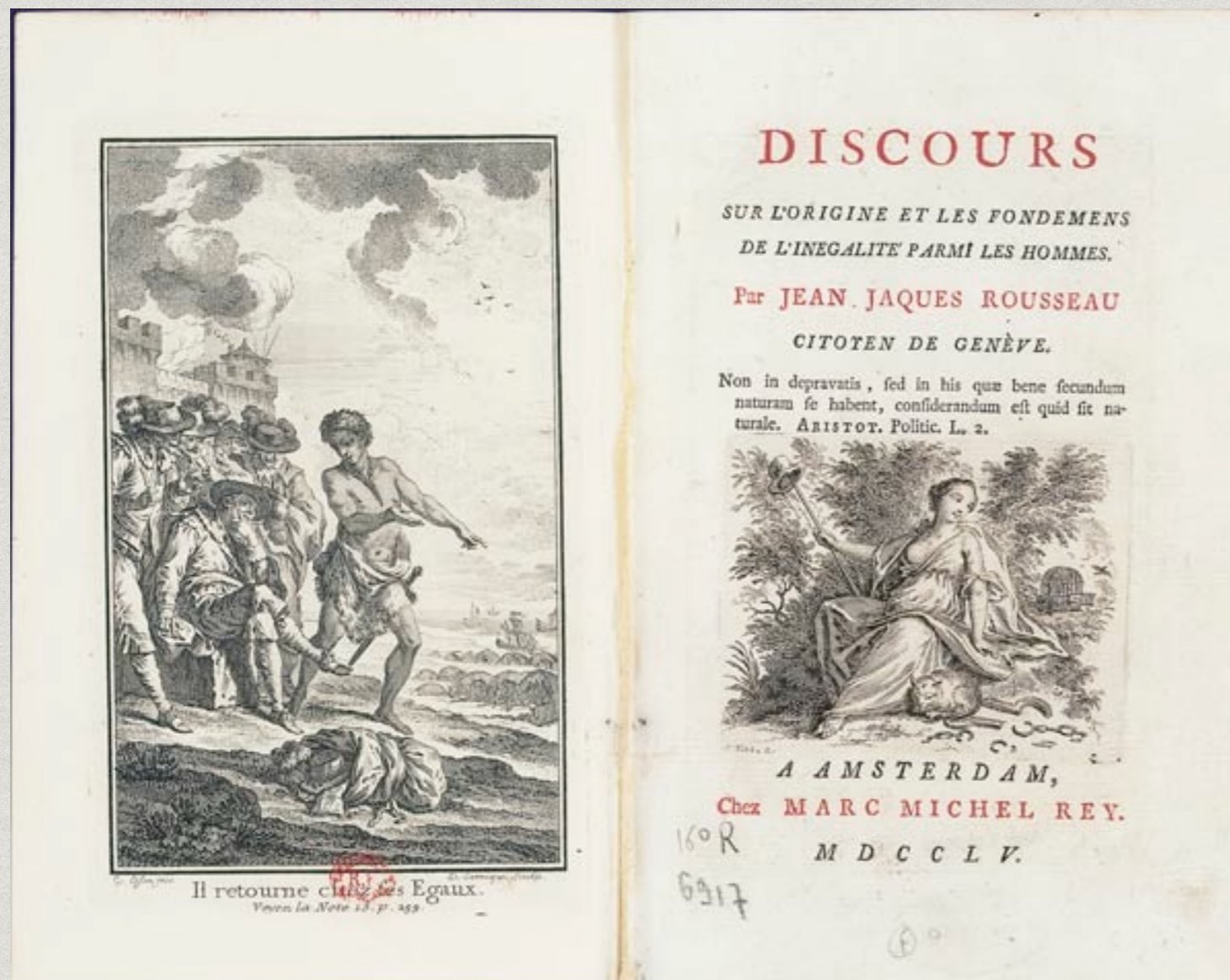
L'ESPRIT DES LUMIÈRES

- LA QUÊTE DU BONHEUR HUMANISTE REMPLACE LA RECHERCHE DU SALUT
- TOUTE ACTION DOIT SERVIR L'HUMANITÉ
- L'UNIVERSALISME: CE QUI EST JUSTE DOIT ALLER DANS LE SENS DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL (KANT)
- L'AUTONOMIE, LES ACTIONS INDIVIDUELLES SONT BRIDÉES, FREINÉES PAR LES IDÉES D'HUMANITÉ, D'UNIVERSALISME ET DE RATIONALISME

Le progrès: un idéal

On se réclame de la **perfectibilité** de l'espèce humaine (Rousseau).

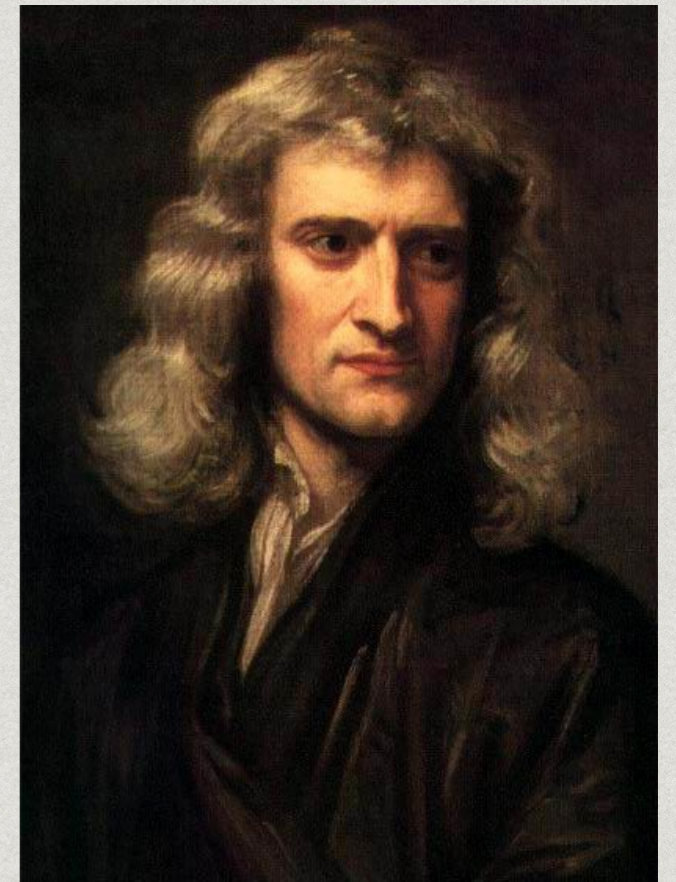
On veut élever les hommes par la connaissance: on les élève



Rousseau est aussi le père de la pédagogie moderne (*L'Emile*): il faut adapter les contenus de savoir en fonction des difficultés des élèves.

À LA SOURCE DES LUMIÈRES: LA SCIENCE MODERNE

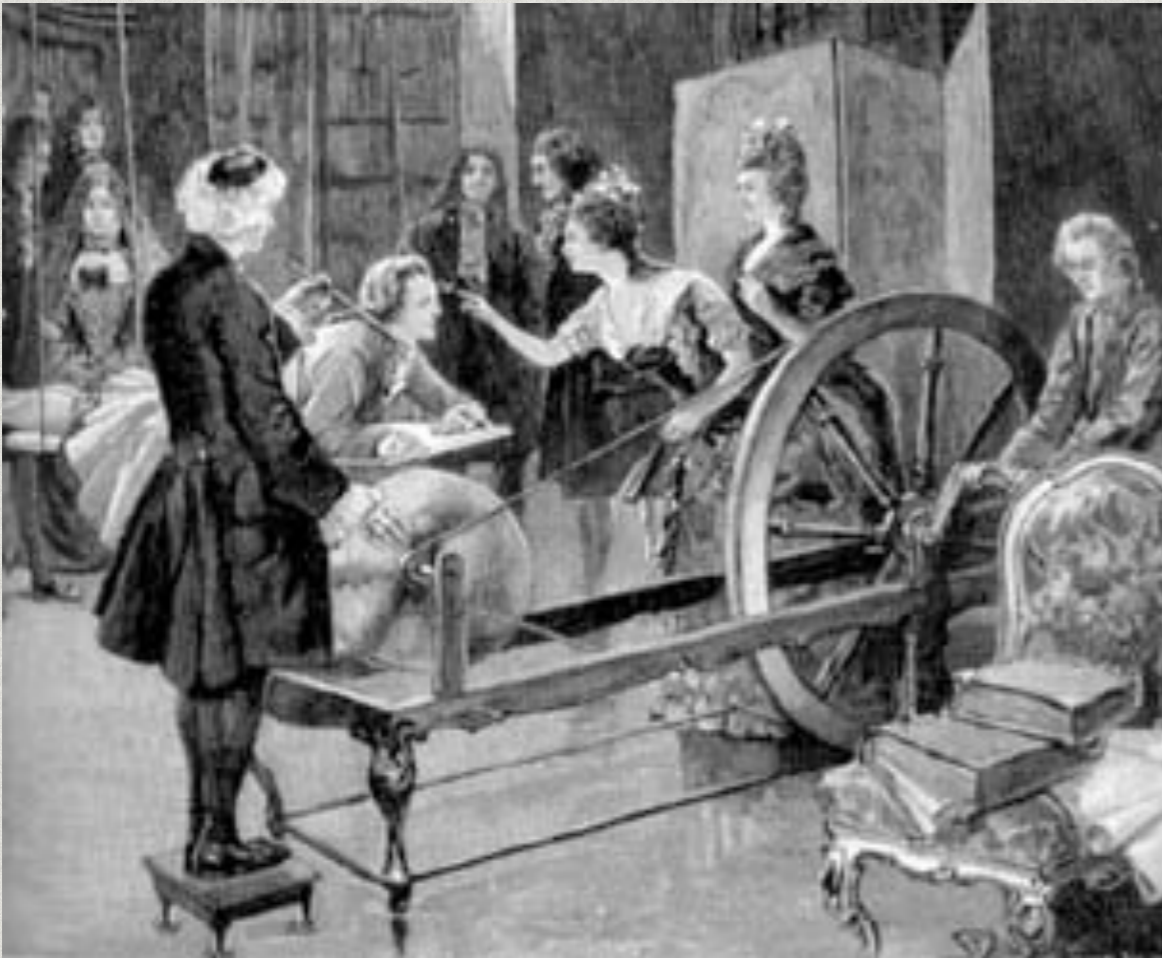
- L'UNIVERS ENTIER OBÉIT À DES LOIS NATURELLES
- PENSÉE RATIONNELLE CONTRE PENSÉE MAGIQUE



«COMME MAÎTRES ET POSSESSEURS DE LA NATURE»
«JE PENSE DONC JE SUIS»

RENÉ DESCARTES, DISCOURS DE LA MÉTHODE

L'esprit scientifique: l'empirisme



Les modes de connaissance dérivent de l'expérience, de la logique et des mathématiques (affranchissement de la Révélation).

On peut induire par l'observation de faits mesurables des lois générales.

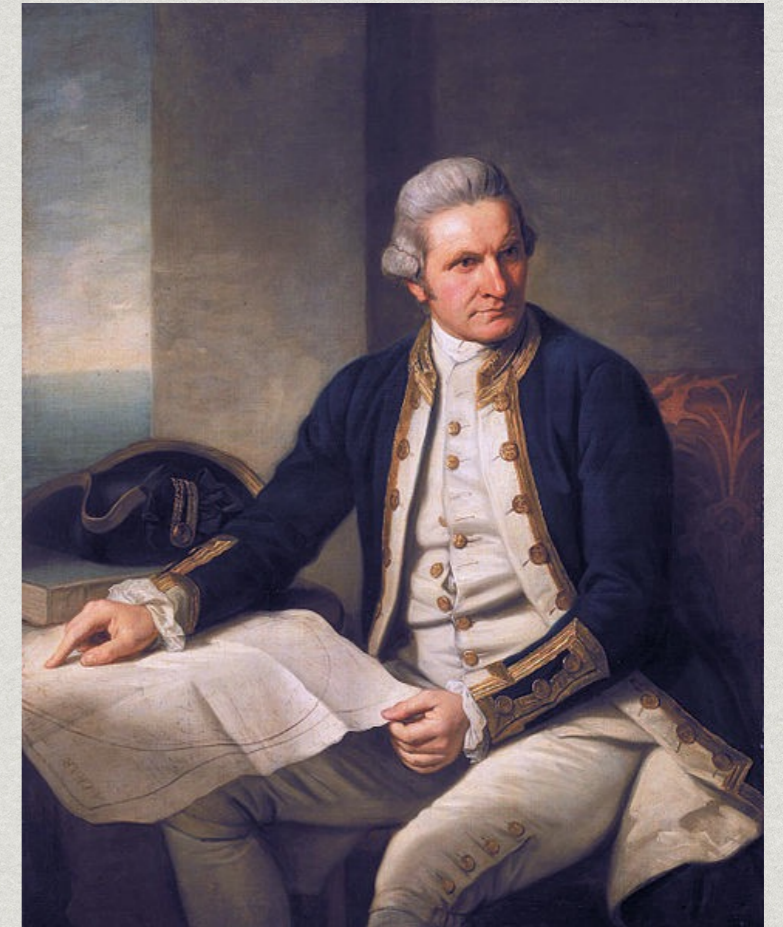
Empiristes célèbres:

- Francis Bacon
- John Locke
- George Berkeley
- David Hume

Ouverture géographique

AU XVIII^e siècle, les récits de voyage séduisent.

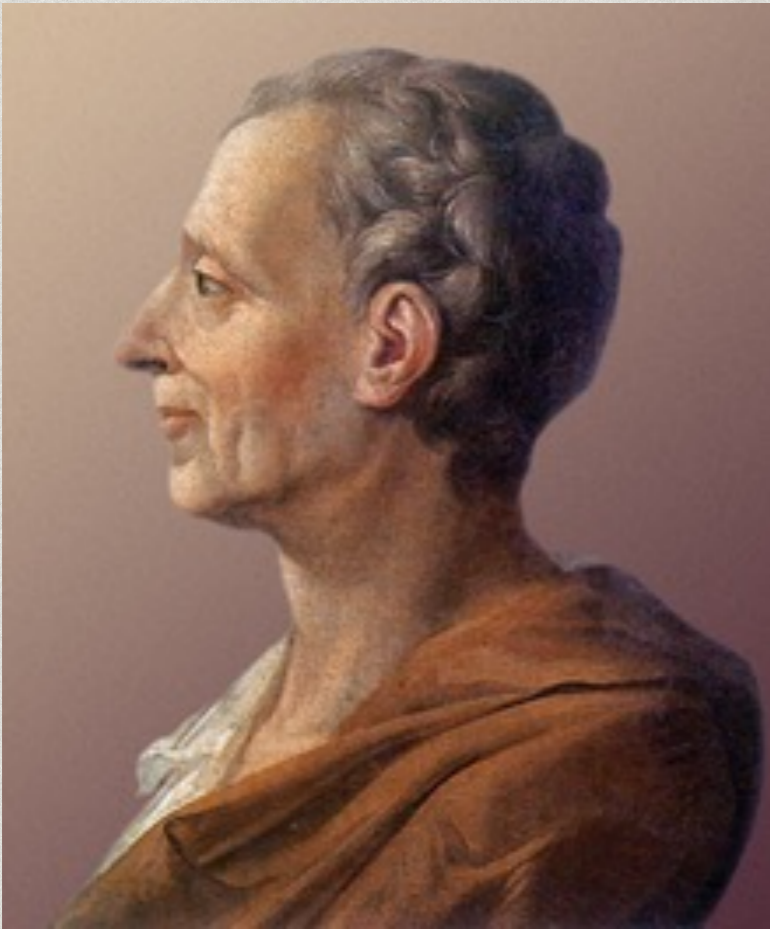
La découverte d'autres cultures, de l'altérité, permet de relativiser les moeurs occidentaux.



James cook: l'Australie, l'antarctique, Hawaï

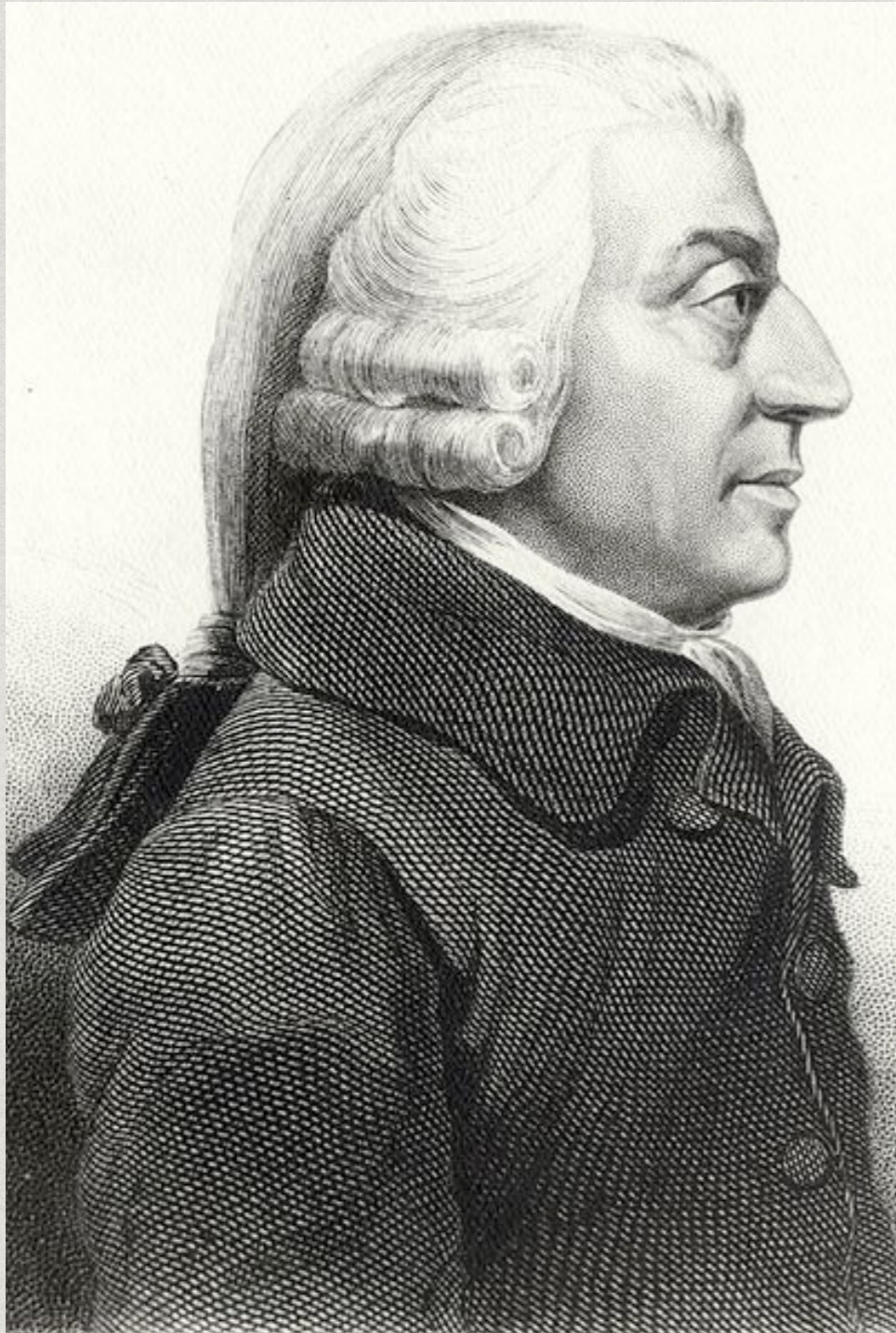
Louis-Antoine de bougainville arrive à Tahiti, la Nouvelle Guinée ou l'île Maurice. On se passionne pour son Voyage autour du monde (intérêt pour les « bons sauvages » et leur « état de nature » harmonieux aux moeurs non corrompus par la société).

Ouverture géographique



Montesquieu avec ses Persans, Voltaire avec son ingénu ou son Candide, Diderot avec son Haïtien participent d'une révolution sociologique: on observe l'autre qui nous observe: ce décentrement permet de nous mettre à distance de nous-mêmes, de sortir de l'ethnocentrisme.

Le libéralisme économique



ADAM SMITH
(1723-1790)

IDÉES:

- **RESTREINDRE LE POUVOIR DE L'ÉTAT DANS LA GESTION DU MARCHÉ:**
LIBERTÉ D'ENTREPRENDRE, DE CHOISIR SON MÉTIER
- **LA DIVISION DU TRAVAIL: SPÉCIALISATION DES TÂCHES POUR AUGMENTER LE RENDEMENT DE LA PRODUCTION**
- **LA MAIN INVISIBLE: LES MARCHÉS S'AUTORÉGULENT**

Une littérature de combat

Une nouvelle figure émerge: le philosophe, qui préfigure l'intellectuel engagé.

Ici, Voltaire prêt à défendre les intérêts d'une famille.



On écrit des traités, des essais, des pamphlets, une littérature d'idées et de type argumentatif.

Voltaire écrit des contes philosophiques, récits plein d'aventures dans lesquels le héros découvre les injustices et la cruauté des hommes, délivrant des leçons de sagesse.

Même le théâtre s'engage dans la dénonciation et la satire, comme dans *Le barbier de Séville* (1775) ou *Le Mariage de Figaro* (1784), pièces dans lesquelles Beaumarchais tourne en ridicule les comportements de la noblesse et dénonce les inégalités sociales.

L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert: 1750-1772

- * Le projet le plus ambitieux de toute l'histoire de l'édition
- * La première encyclopédie française
- * Projet de synthèse et de hiérarchisation de toutes les connaissances (dictionnaire « raisonné »)
- * 17 volumes de textes, 11 volumes d'illustrations
- * 150 collaborateurs, 4000 souscripteurs dès le départ
- * Requiert la participation de 10'000 personnes



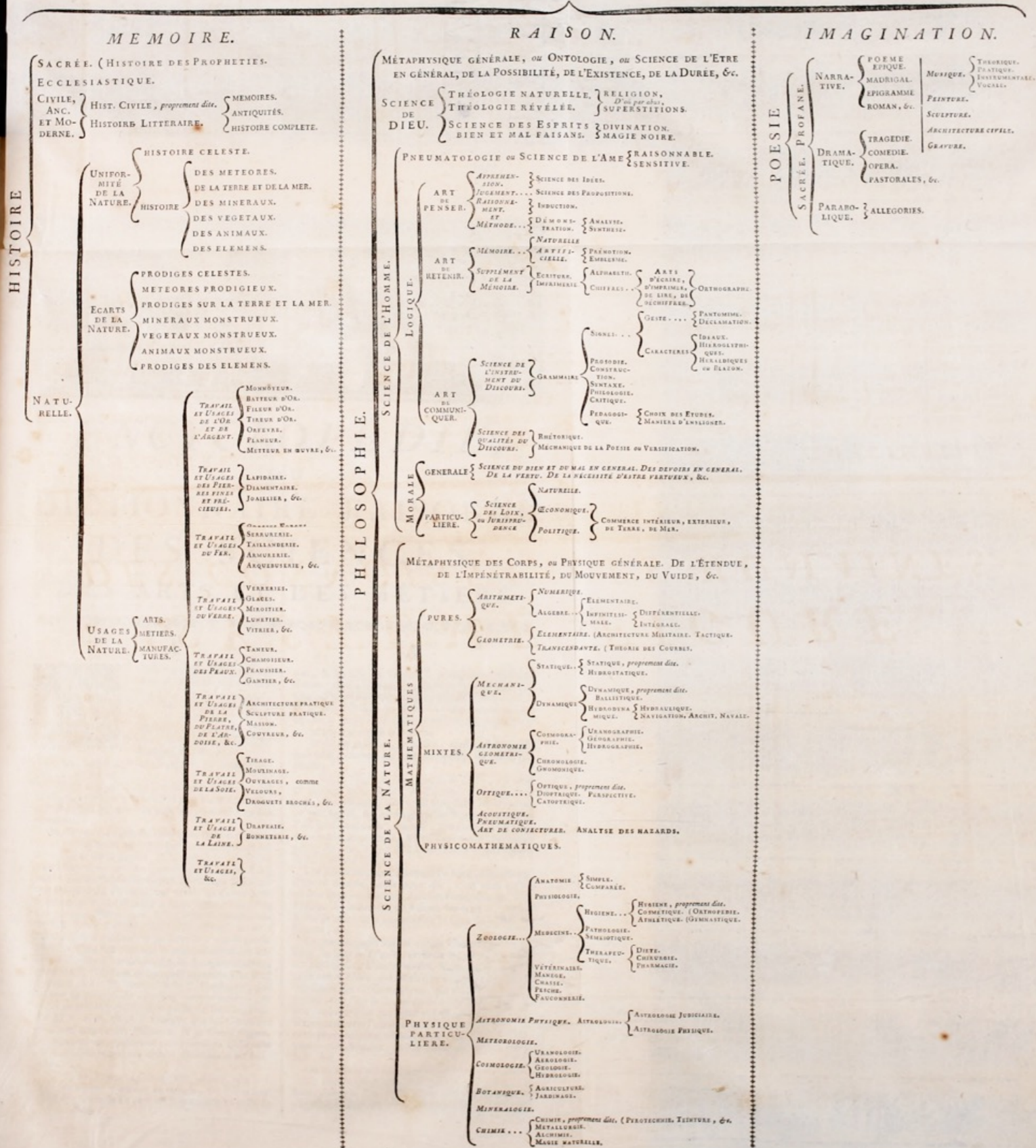
RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBERAUX,
ET
LES ARTS MECHANIQUES.
AVEC LEUR EXPLICATION.



A PARIS,
Chez BRASSON, au Salon de Peinture, & de Sculpture,
Chez DAVID, au Salon de Peinture, & de Sculpture,
Chez HENRI, au Salon de Peinture, & de Sculpture,
Chez KANDY, au Salon de Peinture, & de Sculpture,
M. DCC. LXXI.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

* SYSTÈME FIGURÉ DES CONNOISSANCES HUMAINES.

ENTENDEMENT.



On cherche à cartographier les connaissances, on relie les matières dans un grand tout qui fait sens.

On cherche à faire la somme de tous les savoirs.

Cet esprit de système est régi par « l'entendement », la faculté de comprendre.

ARTS
E LA
TURE.

METEORES PRODIGIEUX.
PRODIGES SUR LA TERRE ET LA MER.
MINERAUX MONSTRUEUX.
VEGETAUX MONSTRUEUX.
ANIMAUX MONSTRUEUX.
PRODIGES DES ELEMENS.

ARTS.
AGES
E LA
TURE.

METIERS.
MANUFACTURES.

TRAVAIL
ET USAGES
DE L'OR
ET DE
L'ARGENT.

MONNOYEUR.
BATTEUR D'OR.
FILEUR D'OR.
TIREUR D'OR.
ORFÈVRE.
PLAQUEUR.
METTEUR EN ŒUVRE, &c.

TRAVAIL
ET USAGES
DES PIERRES
FINES
ET PRÉCIEUSES.

LAPIDAIRE.
DIAMANTAIRE.
JOAILLER, &c.

TRAVAIL
ET USAGES
DU FER.

SERRURERIE.
TAILLANDERIE.
ARMURERIE.
ARQUEBUSERIE, &c.

TRAVAIL
ET USAGES
DU VERRE.

VERRETERIE.
GLACES.
MIROITIER.
LUNETIER.
VITRIER, &c.

TRAVAIL
ET USAGES
DES PEAUX.

TANNEUR.
CHAMOISIER.
PEAUSIER.
GANTIER, &c.

TRAVAIL
ET USAGES
DE LA
PIERRE,
DU PLÂTRE,
DE L'ARDOISE, &c.

ARCHITECTURE PRATIQUE.
SCULPTURE PRATIQUE.
MAÇON.
COUVREUR, &c.

TRAVAIL
ET USAGES
DE LA SOIE.

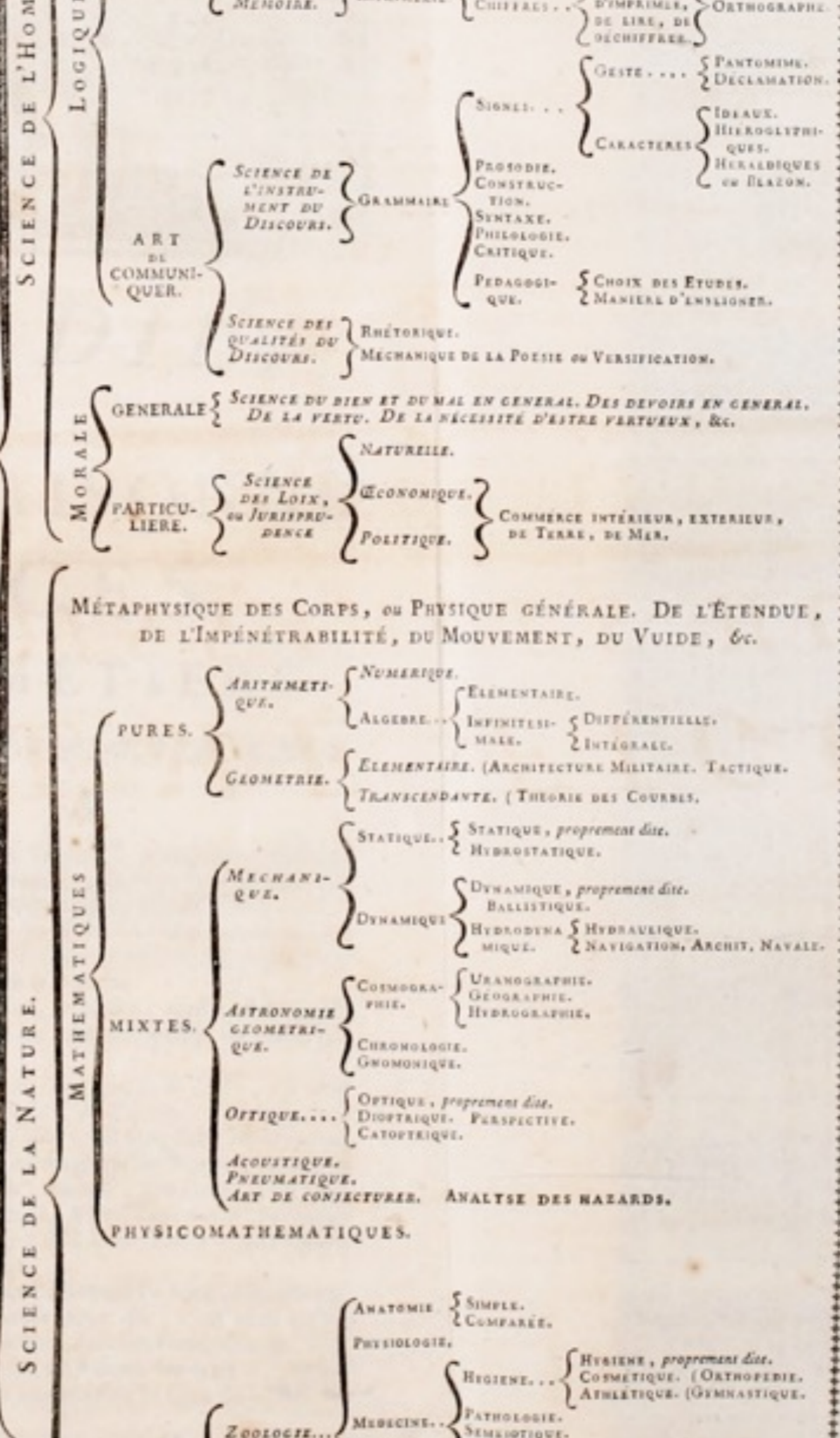
TIRAGE.
MOULINAGE.
OUVRAGES, comme
VELOURS,
DROQUETS BROCHÉS, &c.

TRAVAIL
ET USAGES
DE
LA LAINE.

DRAPERIE.
BONNETERIE, &c.

TRAVAIL
ET USAGES,
&c.

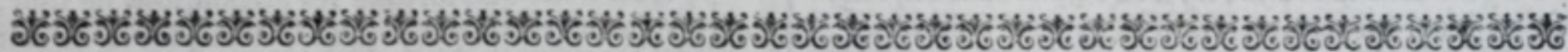
PHILOSOPHIE.



ENCYCLOPÉDIE,

OU

DICTIONNAIRE RAISONNÉ DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MÉTIERS.



A



a & a, f. m. (*ordre Encyclopéd.* Entend. Science de l'homme, Logique, Art de communiquer, Gramm.) caractère ou figure de la première lettre de l'Alphabet, en latin, en françois, & en presque toutes les Langues de l'Europe.

On peut considérer ce caractère, ou comme lettre, ou comme mot.

I. A, en tant que lettre, est le signe du son a, qui de tous les sons de la voix est le plus facile à prononcer. Il ne faut qu'ouvrir la bouche & pousser l'air des poumons.

On dit que l'a vient de l'aleph des Hébreux: mais l'a en tant que son ne vient que de la conformation des organes de la parole; & le caractère ou figure dont nous nous servons pour représenter ce son, nous vient de l'alpha des Grecs. Les Latins & les autres peuples de l'Europe ont imité les Grecs dans

A

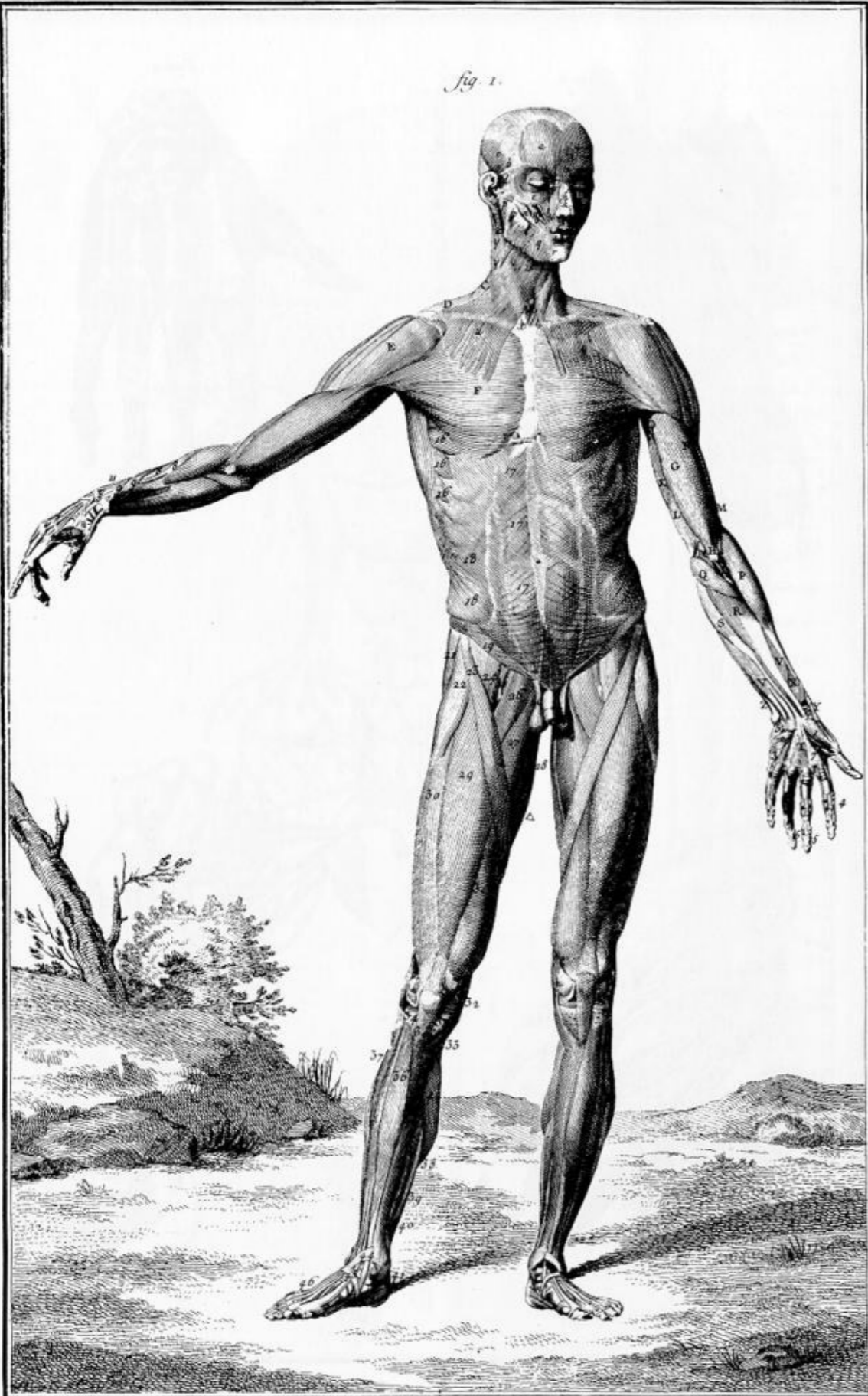
mas, & les filles le son de l'e, première voyelle de femina: mais c'est une imagination sans fondement. Quand les enfans viennent au monde, & que pour la première fois ils poussent l'air des poumons, on entend le son de différentes voyelles, selon qu'ils ouvrent plus ou moins la bouche.

On dit un grand A, un petit a: ainsi a est du genre masculin, comme les autres voyelles de notre alphabet.

Le son de l'a, aussi bien que celui de l'e, est long en certains mots, & bref en d'autres: a est long dans grâce, & bref dans place. Il est long dans tâche quand ce mot signifie un ouvrage qu'on donne à faire; & il est bref dans tache, macula, souillure. Il est long dans matin, gros chien; & bref dans matin, première partie du jour. Voyez l'excellent Traité de la Prosodie de M. l'Abbé d'Olivet.

Les Romains, pour marquer l'a long, l'écrivirent d'abord double, Aala pour Ala; c'est ainsi qu'on trouve dans nos anciens Auteurs François aage, &c.

fig. 1.



Dufour sculp.

Anatomie.

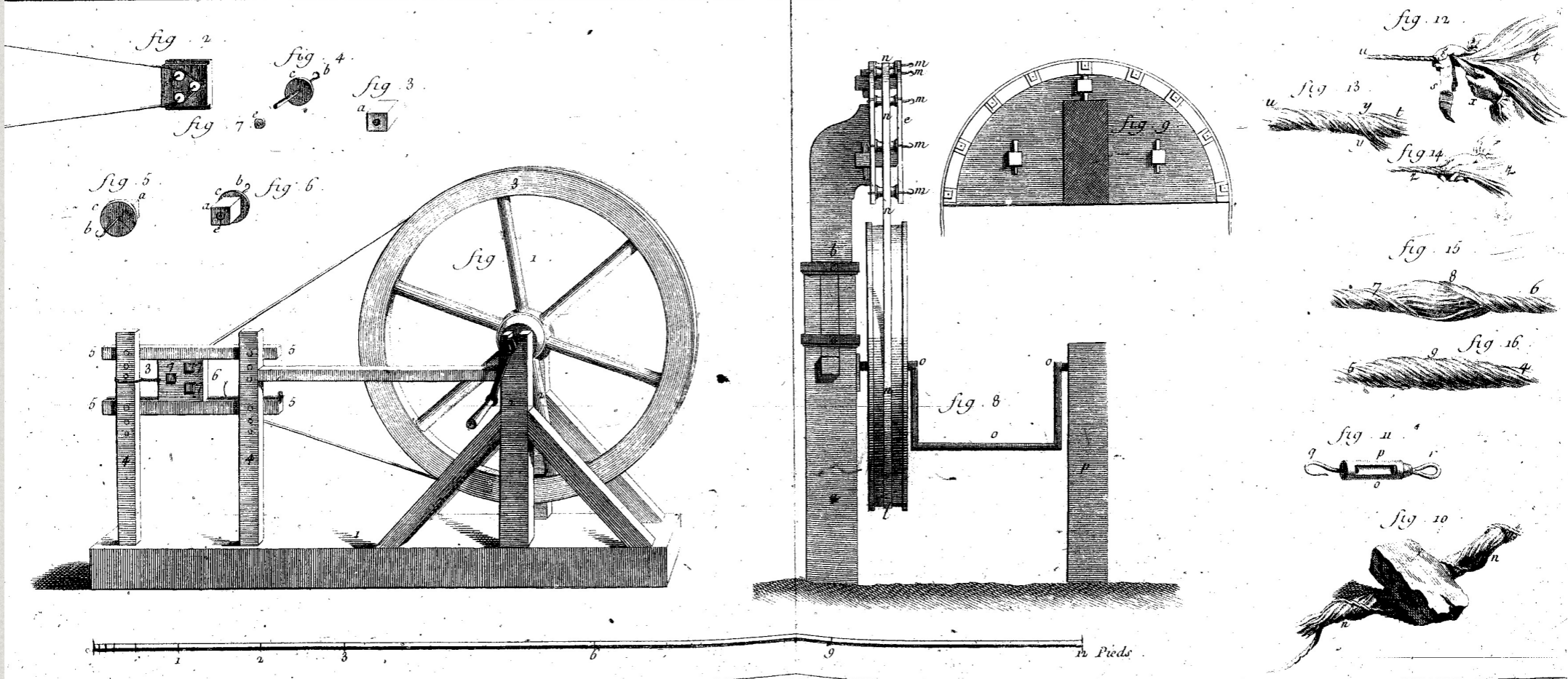
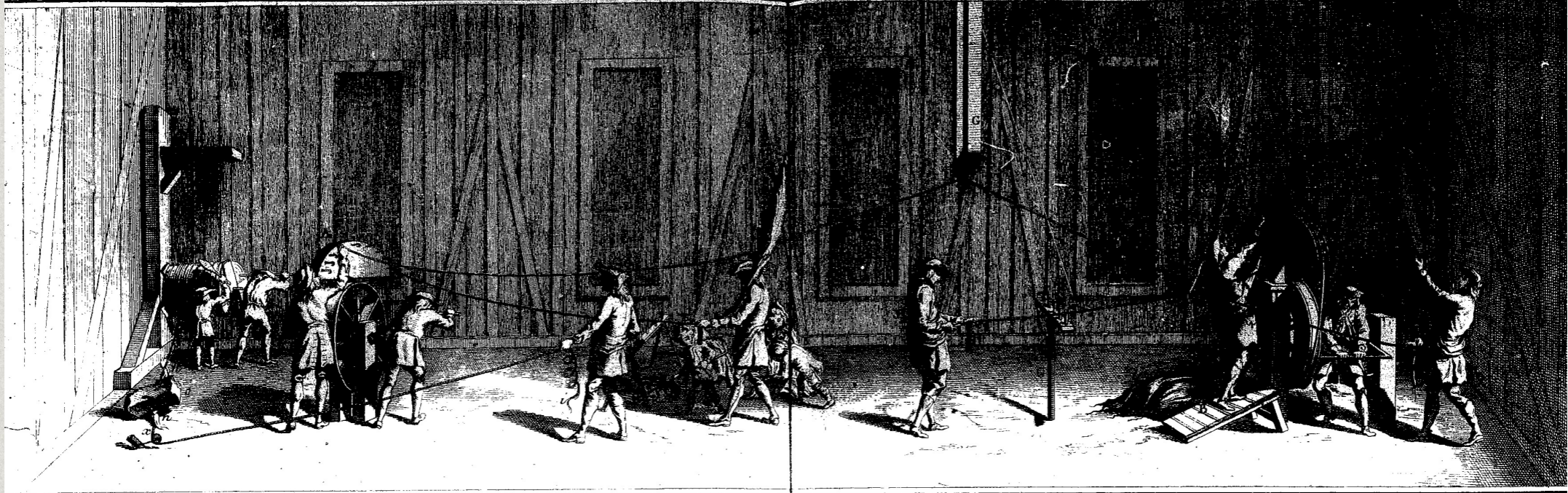
Le profil du collaborateur de l'Encyclopédie: il appartient à la classe émergente du 18e, la bourgeoisie.

Diderot et d'Alembert sont bourgeois, leurs éditeurs aussi, comme la majorité de leur lectorat.

Pas étonnant donc que l'on retrouve une dimension pratique et concrète à ce projet (dictionnaire « des arts et des métiers », également), à travers les planches.

L'esprit bourgeois est reproché aux encyclopédistes: travail, richesse et industrie par opposition aux valeurs de la noblesse: honneur et faits d'armes, refus du travail et des métiers comme l'agriculture ou l'artisanat.

Une planche d'anatomie de *L'Encyclopédie*



Desfontaines

Corderie.

Illustration de l'Encyclopédie pour laquelle Duhamel du Monceau a écrit l'article « Corderie »

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

L'encyclopédie est le **symbole des Lumières** en ce qu'elle est une arme de combat idéologique.

Les articles ne sont pas uniquement descriptifs, ils sont souvent polémiques: ils mettent en évidence les erreurs, les superstitions, les aveuglements entretenus par le pouvoir politique et religieux et militent pour un esprit critique.

L'ouvrage sera attaqué par les dévots. On interdira sa publication plusieurs fois.

Diderot consacra 24 ans de sa vie dans ce projet prométhéen.

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert

L'article « Autorité politique » écrit par Diderot, publié en 1751, commence ainsi:

« Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison (...).

La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation. »

Aussi, il condamne... la monarchie absolue

Les encyclopédistes prolongent le courant humaniste



Emancipation Monument, Guyane.

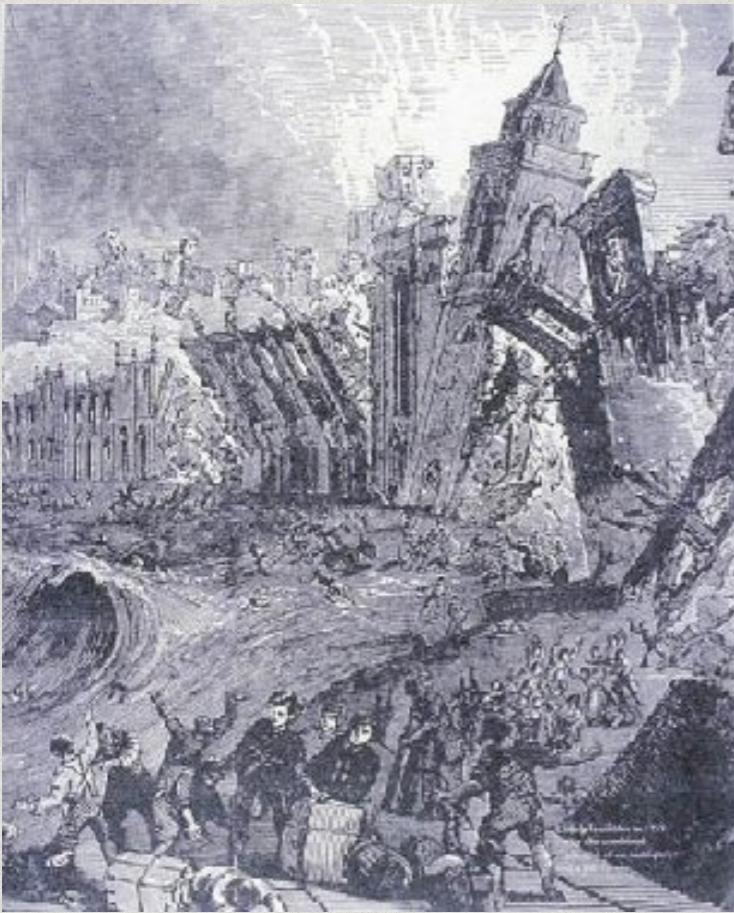
La connaissance est un vecteur de progrès humain.

Les savoirs doivent être vulgarisés et accessibles à tous.

L'individu, correctement instruit, devient libre et responsable de ses actes et ses choix, même en matière de religion.

Quelques événements marquants du XVIIIe siècle

1755: le tremblement de terre de Lisbonne



Un tremblement de terre suivi d'un tsunami et d'incendies détruisent la quasi totalité de la ville de Lisbonne (de 50 à 70'000 morts).

1755: le tremblement de terre de Lisbonne

O malheureux mortels ! ô terre déplorable !
O de tous les mortels assemblage effroyable !
D'inutiles douleurs éternel entretien !
Philosophes trompés qui criez: « Tout est bien »
Accourez, contemplez ces ruines affreuses
Ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses,
Ces femmes, ces enfants l'un sur l'autre entassés,
Sous ces marbres rompus ces membres dispersés;
Cent mille infortunés que la terre dévore,
Qui, sanglants, déchirés, et palpitants encore,
Enterrés sous leurs toits, terminent sans secours
Dans l'horreur des tourments leurs lamentables jours !
Aux cris demi-formés de leurs voix expirantes,
Au spectacle effrayant de leurs cendres fumantes,
Direz-vous : « C'est l'effet des éternelles lois
Qui d'un Dieu libre et bon nécessitent le choix » ?
Direz-vous, en voyant cet amas de victimes :
« Dieu s'est vengé, leur mort est le prix de leurs crimes » ? (...)

Voltaire,
*Poème sur le
désastre de
Lisbonne*

La France perd la guerre de Sept ans (1756-1763): fin d'un empire colonial

Le traité de Paris (10 février 1763) met fin à cette première guerre mondiale (Royaume de France VS Royaume de Grande Bretagne).

C'est une humiliation pour la France, contrainte d'abandonner le Canada, la vallée de l'Ohio, la rive gauche du Mississippi et plusieurs Antilles à l'Empire britannique.

Les Français renoncent à toute prétention politique sur l'Inde où ils conservent 5 villes démantelées et sans garnison. Ils abandonnent également leurs comptoirs du Sénégal, sauf l'île de Gorée.

Pendant ce temps, dans les
13 colonies américaines...



**DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE, LE 4 JUILLET 1776.
LES 13 COLONIES BRITANNIQUES D'AMÉRIQUE DU NORD FONT
SÉCESSION DU ROYAUME-UNI.**

IN CONGRESS, JULY 4, 1776.

The unanimous Declaration of the thirteen united States of America,

When in the course of human events, it becomes necessary for one people to dissolve the political bands which have connected them with another, and to assume among the powers of the earth, the separate and equal station to which the Laws of Nature and of Nature's God entitle them, a decent respect to the opinions of mankind requires that they should declare the causes which impel them to the separation. We hold these truths to be self-evident, that all men are created equal, that they are endowed by their Creator with certain unalienable Rights, that among these are Life, Liberty and the pursuit of Happiness. That to secure these rights, Governments are instituted among Men, deriving their just powers from the consent of the governed, - That whenever any Form of Government becomes destructive of these ends, it is the Right of the People to alter or to abolish it, and to institute new Government, laying its foundation on such principles and organizing its powers in such form, as to them shall seem most likely to effect their Safety and Happiness. Prudence, indeed, will dictate that Governments long established should not be changed for light and transient causes; and accordingly all experience hath shewn, that mankind are more disposed to suffer, while evils are sufferable, than to right themselves by abolishing the forms to which they are accustomed. But when a long train of abuses and usurpations, pursuing invariably the same Object evinces a design to reduce them under absolute Tyranny, it is their right, it is their duty, to throw off such Government, and to provide new Guards for their future security. - Such has been the patient sufferance of these Colonies; and such is now the necessity which constrains them to alter their former Systems of Government. The history of the present King of Great Britain is a history of repeated injuries and usurpations, all having in direct object the establishment of an absolute Tyranny over these States. To prove this, let Facts be submitted to a candid world. He has refused his Assent to Laws, the most wholesome and necessary for the public good. He has forbidden his Governors to pass Laws of immediate and pressing importance, unless suspended in their operation till his Assent should be obtained; and when so suspended, he has utterly neglected to attend to them. He has refused to pass other Laws for the accommodation of large districts of People, unless those People would relinquish the right of Representation in the Legislature, a right inestimable to them and pernicious to tyrants only. He has called together legislative Bodies at places unusual, uncomfortable, and distant from the depository of their Public Records, for the sole purpose of fatiguing them into compliance with his measures. He has deprived Representative Houses repeatedly, for opposing with manly firmness his invasions on the rights of the People. He has refused for a long time, after such Dissolutions, to cause others to be elected; whereby the Legislative Powers, incapable of Annihilation, have returned to the People at large for their exercise, the State remaining in the mean time exposed to all the dangers of Invasion from without, and convulsions within. He has endeavoured to prevent the Population of these States; for that purpose obstructing the Laws for Naturalization of Strangers; refusing to pass others to encourage their migrations hither, and raising the conditions of new Appropriations of Lands. He has obstructed the Administration of Justice, by refusing his Assent to Laws for establishing Judiciary Powers. He has made Judges dependent on his Will alone, for the tenure of their Offices, and the amount and payment of their salaries. He has erected a multitude of New Offices, and sent hither swarms of Officers to harass our People, and eat out their Substance. He has kept among us, in times of peace, Standing Armies without the Consent of our Legislature. He has affected to render the Military independent of and superior to the Civil Power. He has combined with others to subject us to a jurisdiction foreign to our Constitution, and unacknowledged by our Laws; giving his Assent to their Acts of pretended Legislation: - For quartering large bodies of armed troops among us; - For protecting them, by a mock Trial, from Punishment for any Murders which they should commit on the Inhabitants of these States; - For calling our Trade with all parts of the world; - For imposing Taxes on us without our Consent; - For depriving us in many cases, of the benefits of Trial by jury; - For transporting us beyond Seas to be tried for pretended offences; - For abolishing the free System of English Laws in a neighbouring Province, establishing therein an Arbitrary government, and enlarging its Boundaries so as to render it at once an example and fit instrument for introducing the same absolute rule into these Colonies; - For taking away our Charters, abolishing our most valuable Laws, and altering fundamentally the Forms of our Governments; - For suspending our own Legislatures, and declaring themselves invested with powers to legislate for us in all cases whatsoever. - He has abdicated Government here, by declaring us out of his Protection and waging War against us. He has plundered our Seas, ravaged our Coasts, burnt our towns, and destroyed the lives of our People. He is at this time transporting large Armies of foreign Mercenaries to complete the works of death, desolation and tyranny, already begun with circumstances of Cruelty & perfidy scarcely paralleled in the most barbarous ages, and totally unworthy the Head of a civilized nation. He has constrained our fellow Citizens taken Captive on the high Seas to bear Arms against their Country, to become the executioners of their friends and Brethren, or to fall themselves by their Hands. He has excited domestic insurrections amongst us, and has endeavoured to bring on the Inhabitants of our frontiers, the merciless Indian Savages, whose known rule of warfare, is an undistinguished destruction of all ages, sexes and conditions. In every stage of these Oppressions We have Petitioned for Redress in the most humble terms: Our repeated Petitions have been answered by repeated injury. A Prince, whose character is thus marked by every act which may define a Tyrant, is unfit to be the ruler of a free People. Nor have We been wanting in attentions to our British brethren. We have warned them from time to time of attempts by their Legislature to extend an unwarrantable Jurisdiction over us. We have reminded them of the circumstances of our emigration and settlement here. We have appealed to their native Justice and Magnanimity, and we have conjured them by the ties of our common Kindred to disavow these usurpations, which would inevitably interrupt our connections and correspondence. They too have been deaf to the voice of Justice and of Consanguinity. We must, therefore, acquiesce in the necessity, which denounces our Separation, and hold them, as we hold the rest of mankind, Enemies in War, in Peace Friends.

We, therefore, the Representatives of the united States of America, in General Congress, Assembled, appealing to the Supreme Judge of the world for the rectitude of our intentions, do, in the Name, and by Authority of the good People of these Colonies, solemnly publish and declare, That these United Colonies are, and of Right ought to be Free and Independent States; that they are absolved from all Allegiance to the British Crown, and that all political connection between them and the State of Great Britain, is and ought to be totally dissolved; and that as Free and Independent States, they have full Power to levy War, conclude Peace, contract Alliances, establish Commerce, and to do all other Acts and Things which Independent States may of right do. And for the support of this Declaration, with a firm reliance on the Protection of Divine Providence, we mutually pledge to each other our Lives, our Fortunes and our sacred Honor.

John Hancock
John Adams
George Wythe
Richard Henry Lee
Thomas Jefferson
Wm. Harrison
The Nelsons
Francis Lightfoot Lee
Carver Braxton
James Wilson
G. Ross
Casar Rodney
Gerrit
Thos. Mifflin
Abra. Clark
John Jay
John Dickinson
John Mifflin
John Adams
Roger Sherman
Sam. Huntington
Wm. Livingston
Chas. Cotesworth Pinckney
John Hancock
John Adams
George Wythe
Richard Henry Lee
Thomas Jefferson
Wm. Harrison
The Nelsons
Francis Lightfoot Lee
Carver Braxton
James Wilson
G. Ross
Casar Rodney
Gerrit
Thos. Mifflin
Abra. Clark
John Jay
John Dickinson
John Mifflin
John Adams
Roger Sherman
Sam. Huntington
Wm. Livingston
Chas. Cotesworth Pinckney
John Hancock
John Adams
George Wythe
Richard Henry Lee
Thomas Jefferson
Wm. Harrison
The Nelsons
Francis Lightfoot Lee
Carver Braxton
James Wilson
G. Ross
Casar Rodney
Gerrit
Thos. Mifflin
Abra. Clark
John Jay
John Dickinson
John Mifflin
John Adams
Roger Sherman
Sam. Huntington
Wm. Livingston
Chas. Cotesworth Pinckney

Thomas Jefferson: principal auteur de la Déclaration d'indépendance.

and Payment of their salaries. — has erected a multitude of New Offices, and sent hither swarms of Officers to harass our people, and eat out their substance. — He has endeavored to bring us into a closer connection with Great Britain, by pretending to purchase our Trade with all parts of the world: — For imposing Taxes on us without our Consent: — For depriving us in many cases, of the benefits of Trial by Jury: — For transporting us beyond Seas to other parts of the world for trial: — For abolishing the Charters of our most valuable Towns, so as to render it at once an example and fit instrument for introducing the same absolute rule into these Colonies: — For taking away our Charters, abolishing our most valuable Laws, altering fundamentally the Forms of our Governments: — For suspending our own Legislatures, and declaring themselves invested with power to legislate for us in all cases whatsoever. — He has abdicated Government here, by declaring us out of his Protection and waging War against us. — He has plundered our seas, ravaged our Coasts, burnt our towns, and destroyed the lives of our people. — He is at this time transporting large Armies of foreign Mercenaries to compleat the works of death, desolation and tyranny, already begun with circumstances of Cruelty & perfidy scarcely paralleled in the most barbarous ages, and totally unworthy the Head of a civilized nation. — He has constrained our fellow Citizens taken Captive on the high Seas to bear Arms against their Country, to become the executioners of their friends and Brethren, or to fall themselves by their Hands. — He has excited domestic insurrections amongst us, and has endeavoured to bring on the inhabitants of our frontiers, the merciless Indian Savages, whose known rule of warfare, is an undistinguished destruction of all ages, sexes and conditions. In every stage of these Oppressions we have Petitioned for Redress in the most humble terms: Our repeated Petitions have been answered ^{only} by repeated injury. A Prince, whose character is thus marked by every act which may define a Tyrant, is unfit to be the ruler of a free people. Nor have We been wanting in attentions to our British brethren. We have warned them from time to time of attempts by their Legislature to extend an unwarrantable Jurisdiction over us. We have reminded them of the circumstances of our emigration and settlement here. We have appealed to their native Justice and Magnanimity, and we have conjured them by the ties of our common kindred to disavow these usurpations, which would in evitably interrupt our connections and correspondence. They too have been deaf to the voice of Justice and of Consanguinity. We must, therefore, acquiesce in the necessity, which denounces our Separation, and hold them, as we hold the rest of mankind, Enemies in War, in Peace Friends.

We, therefore, the Representatives of the united States of America, in General Congress, Assembled, appealing to the Supreme Judge of the world for the rectitude of our intentions, do, in the Name, and by Authority of the good People of these Colonies, solemnly publish and declare, That these United Colonies are, and of Right ought to be Free and Independent States; that they are Absolved from all Allegiance to the British Crown, and that all political connection between them and the State of Great Britain, is and ought to be totally dissolved; and that as Free and Independent States, they have full Power to levy War, conclude Peace, contract Alliances, establish Commerce, and to do all other Acts and Things which Independent States may of right do. — And for the support of this Declaration, with a firm reliance on the Protection of Divine Providence, we mutually pledge to each other our Lives, our Fortunes and our sacred Honor.

Burton Gwinnett
 Lyman Hall
 Geo. Walton.

John Hooper
 Joseph Hewes
 John Penn

John Hancock

Samuel Chase
 Wm. Parson
 Tho: Stone
 Charles Carroll of Carrollton

Robt Morris
 Benjamin Rush
 Benj. Franklin
 John Morton

Samuel Huntington
 John Jay
 John Adams
 Lewis Morris

Josiah Bartlett
 Wm. Whipple
 Saml Adams
 John Adams
 Robt Treat Paine

Edward Rutledge

Thos Mifflin
 Thomas Lynch
 Arthur Middleton

George Wythe
 Richard Henry Lee
 Th Jefferson
 Wm Harrison
 Th Nelson
 Francis Lightfoot Lee
 Carter Braxton

Geo. Taylor
 James Wilson
 Wm. Hoop
 Casar Rodney
 Tho M. Drake

Rich Stockton
 Jas Witherspoon
 Fra: Hopkinson
 John Hart
 Abra Clark

Elbridge Gerry
 Steph Hopkin
 William Ellery
 Roger Sherman
 Sam: Huntington
 M^r Williams
 Oliver Wolcott
 Matthew Thornton

Extrait du début du texte:

«Lorsque dans le cours des événements humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché à un autre et de prendre, parmi les puissances de la Terre, la place séparée et égale à laquelle les lois de la nature et du Dieu de la nature lui donnent droit, le respect dû à l'opinion de l'humanité oblige à déclarer les causes qui le déterminent à la séparation.

Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : **tous les hommes sont créés égaux** ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent **la vie, la liberté et la recherche du bonheur**. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur (...)»

Fin du texte:

«En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions, publions et déclarons solennellement au nom et par l'autorité du bon peuple de ces Colonies, **que ces Colonies unies sont et ont le droit d'être des États libres et indépendants ; qu'elles sont dégagées de toute obéissance envers la Couronne de la Grande-Bretagne** ; que tout lien politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissous ; que, comme les États libres et indépendants, elles ont pleine autorité de faire la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de réglementer le commerce et de faire tous autres actes ou choses que les États indépendants ont droit de faire ; et pleins d'une ferme confiance dans la protection de la divine Providence, nous engageons mutuellement au soutien de cette Déclaration, nos vies, nos fortunes et notre bien le plus sacré, l'honneur.»

Un texte des lumières

- Affirmation de droits « naturels » (inaliénables, absolus, issus de la nature humaine), par opposition aux droits dits « positifs » (ensemble des règles en vigueur dans un état ou ensemble d'états, relatifs);
- Affirmation de la liberté individuelle et non plus uniquement collective;
- Dénonciation de la tyrannie comme cause politique de la rupture avec la Grande-Bretagne;
- Attention: le texte possède ses limites. L'égalité prévaut pour les hommes blancs (l'esclavage n'est pas aboli).

la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

C'est LE texte fondamental issu de
la Révolution française





DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

Décretés par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21
23, 24 et 26 août 1789, acceptés par le Roi

PRÉAMBULE

LES représentants du peuple François constitués en assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inhérents et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du bonheur de tous.

EN conséquence, l'assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême les droits suivans de l'homme et du citoyen.

ARTICLE PREMIER

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II.

Le but de toute association politique est la conservation des droits

VII.

NUL homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites; ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant, il se rend coupable par la résistance.

VIII.

LA loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires, et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX.

TOUT homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X.

NUL ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI.

LA libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DE 1789

Les Représentants du Peuple Français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des Gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, et ceux du pouvoir exécutif pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution, et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

Article premier

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article premier

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Conséquence:

abolition de la société d'ordres, condamnation des institutions et pratiques des privilèges de l'Ancien Régime, de l'absolutisme et de l'administration centralisée.

Article II

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. **Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.**

Article III

Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

Article IV

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres Membres de la Société, la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la Loi.

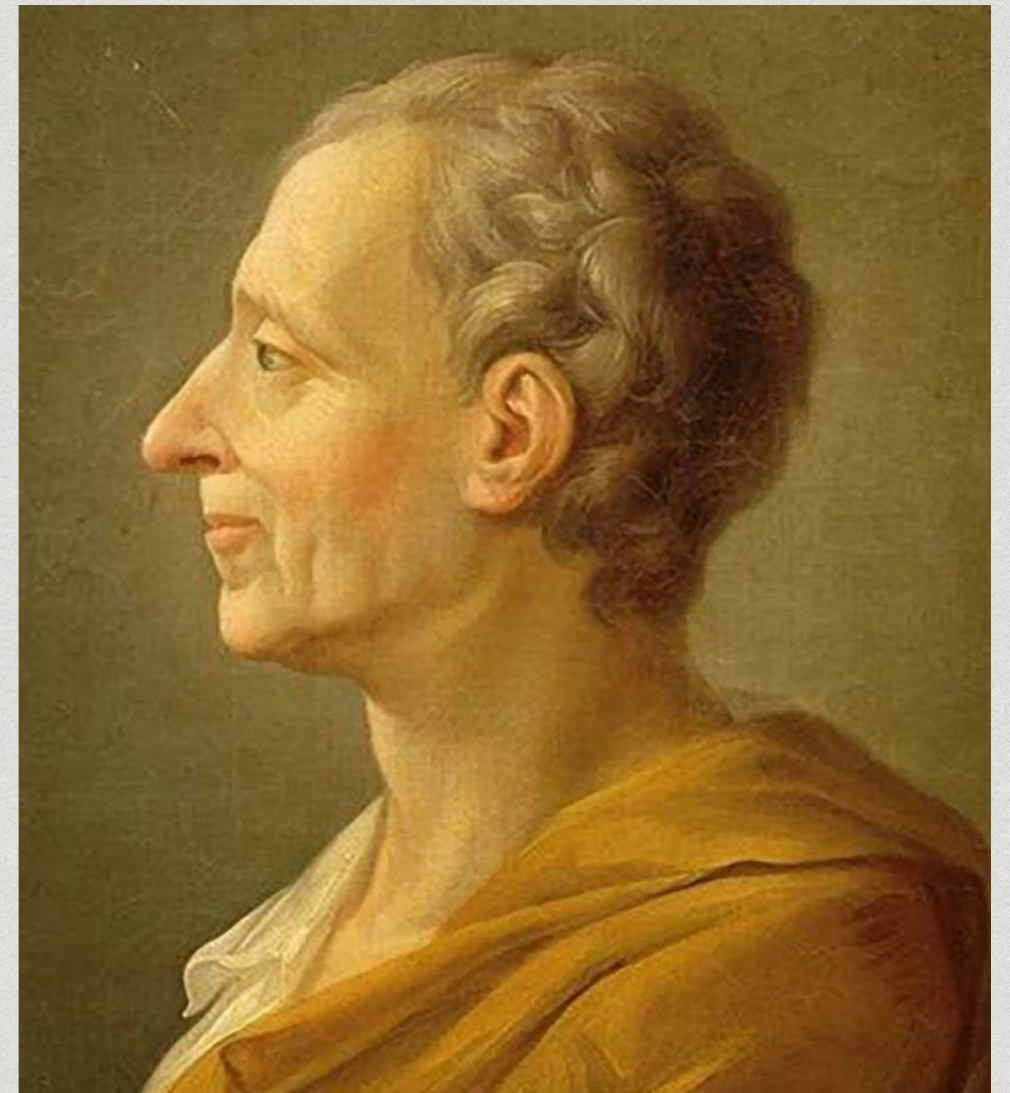
Article V

La Loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la Société. **Tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.**

Article XVI

Toute Société dans laquelle la garantie des Droits n'est pas assurée, ni la séparation des Pouvoirs déterminée, n'a point de Constitution.

—> On retrouve Montesquieu



Olympe de Gouges, pionnière du féminisme

I.

La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

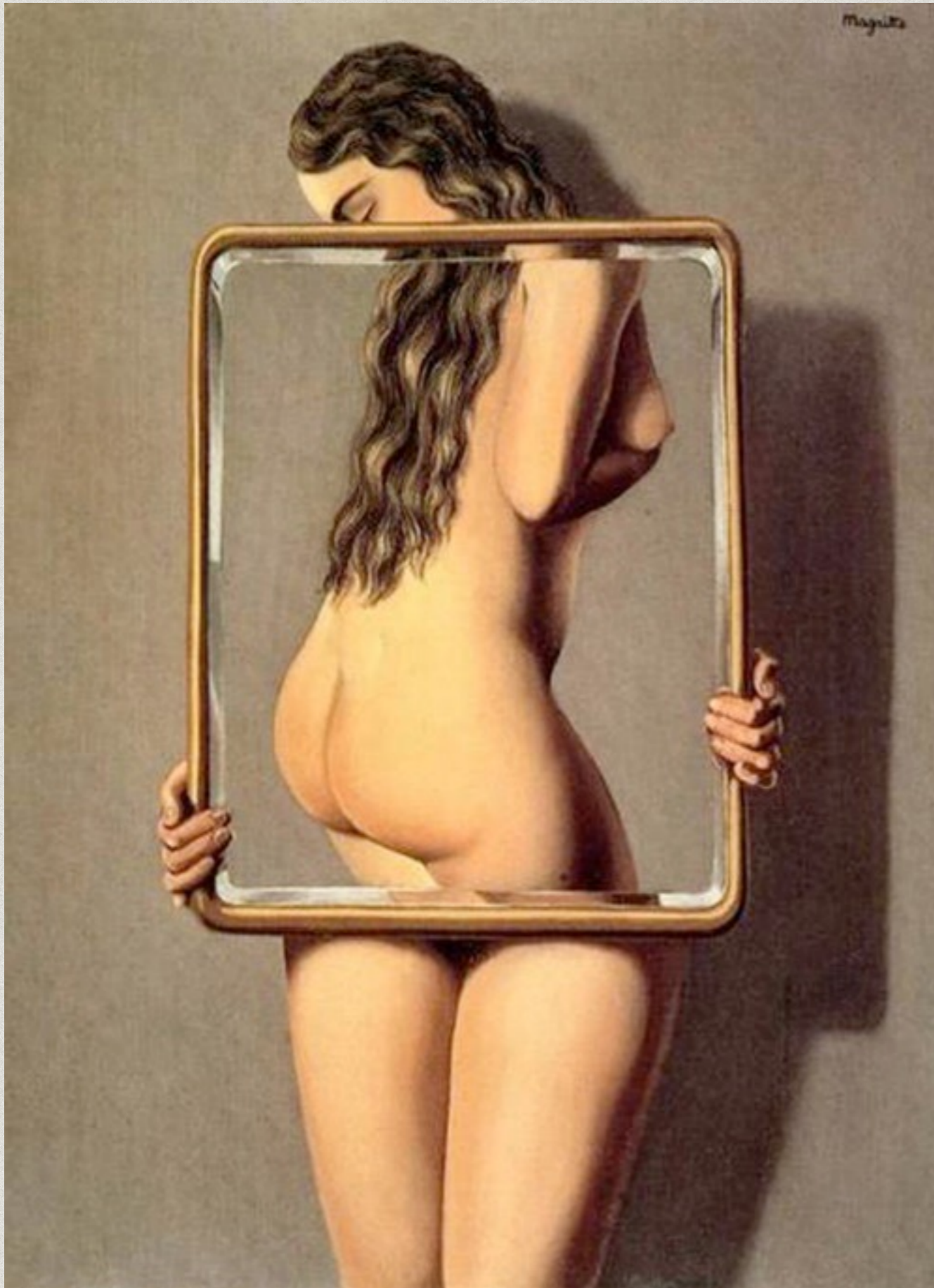
II.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de la Femme et de l'Homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et sur-tout la résistance à l'oppression.

Extrait de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, pastiche féministe de la Déclaration de 1789 par Olympe de Gouges.



[HTTP://EXPOSITIONS.BNF.FR/LUMIERES/INDEX.HTM](http://expositions.bnf.fr/lumieres/index.htm)



Laclos

Les Liaisons dangereuses

Préface d'André Malraux



folio classique

**LE ROMAN ILLUSTRÉ LA DÉCADENCE
DE L'ARISTOCRATIE (1782)**

**RENÉ MAGRITTE:
LES LIAISONS DANGEREUSES**

ET APRÈS?

LE ROMANTISME:

- EXALTATION DU «MOI»
- EXPLORATION DES ÉTATS D'ÂME:
SENTIMENTS CONTRE RAISON
- EXALTATION DU MYSTÈRE, DE LA NATURE, DU FANTASTIQUE, DE L'ÉVASION, DU RÊVE, DU MORBIDE, DE L'EXOTISME.



Caspar David Friedrich, *Le Voyageur contemplant une mer de nuages*, 1817-1818 (Kunsthalle de Hambourg).

SOURCES PRINCIPALES

